



Un faciès exceptionnel du Kersanton : la « brèche » de Saint-Éloy

Louis CHAURIS

La « brèche » de Saint-Éloy, un faciès original de Kersanton exposé sur un monument du XVI^e/XVII^e siècle mais dont la trace d'extraction s'est perdu. Un exemple où l'Histoire naturelle interfère avec l'Histoire de l'art.

Peu de roches bretonnes ont été l'objet d'autant d'études que le kersanton de la rade de Brest, depuis les travaux de Delesse [1] qui lui a donné son appellation scientifique de kersantite, jusqu'aux savantes publications de Velde [2], en passant par les levés cartographiques de Barrois [3]. Mieux, cette roche si bien mise en œuvre dans les enclos paroissiaux et les calvaires a aussi, depuis longtemps, attiré l'attention des chercheurs en Histoire de l'art [4, 5]. À ce jour, quatre variétés principales de kersanton ont été reconnues : noirâtre, à gros grain, de Loperhet ; noir à grain fin de Rosmorduc ; gris de l'Hôpital-Camfrout ; à nuance bleutée de la pointe du Château. À présent, toutes les carrières sont abandonnées ; toutefois, l'étude de cette roche peut toujours être effectuée dans de bonnes conditions grâce aux affleurements naturels, complétés par les innombrables déblais de taille accumulés sur les bords des diverticules orientaux de la rade de Brest [6].

Une autre source d'observation, plus inattendue, est fournie par l'examen des édifices religieux qui, dans le passé, ont utilisé des variétés assez exceptionnelles de kersanton dont les carrières n'ont pu, à ce jour, être retrouvées. Sous cet aspect, l'église de Saint-Éloy s'avère d'un intérêt exceptionnel. Cet édifice remonte dans son ensemble au début du XVI^e siècle, avec des remaniements postérieurs ; le clocher est rapporté à la fin de ce même siècle ou au début du XVII^e siècle [7]. Trois roches totalement différentes ont été ici employées : le schiste bleu de Saint-Éloy, livrant de très longs moellons plats ; le microgranite de Logonna, identifiable par sa lumineuse nuance jaune et ses cernes subconcentriques brunâtres d'hydroxyde de fer ; enfin, un fort curieux kersanton qui fait l'objet de cette notice.

Ce kersanton est caractérisé par une texture hétérogène, à savoir l'association intime d'un faciès sombre, noirâtre, et

1. A. DELESSE. Recherches sur le kersanton et sur quelques roches de la même famille. *Bulletin de la Société géologique de France*, 2^e série, t. VII, 1850, pp. 704-709.

2. D. VELDE. *Minettes et kersantites. Une contribution à l'étude des lamprophyres*. Thèse, Paris, 1969, 235 p.

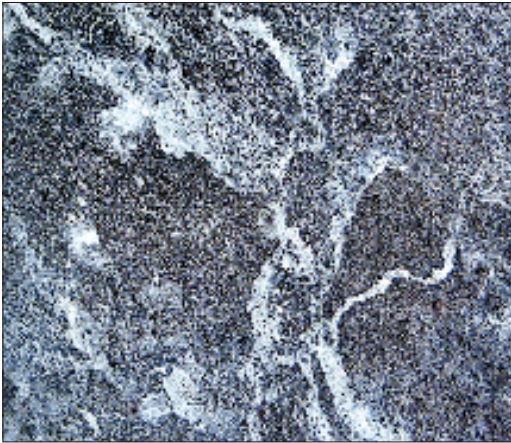
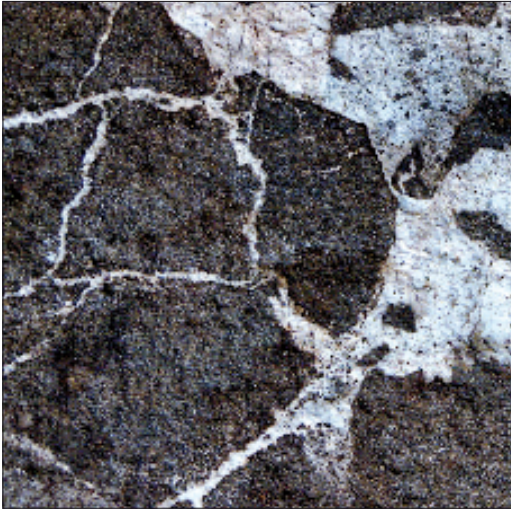
3. C. BARROIS. Sur le kersanton de la rade de Brest. *Annales de la Société géologique du Nord*, t. XIX, 1886, pp. 31-50. Du même auteur : Carte géologique au 1/80 000, feuille « Brest », 1902.

4. Y.-P. CASTEL. *Atlas des croix et calvaires du Finistère*. Société archéologique du Finistère, 1980, 372 p.

5. L. CHAURIS. *Le kersanton. Une pierre bretonne*. Presses universitaires de Rennes – Société archéologique du Finistère, 2010, 244 p.

6. L. CHAURIS. Promenade autour du kersanton à la pointe du Château en Logonna-Daoulas. *Les Cahiers de l'Iroise*, 213, 2012, pp. 103-108.

7. R. COUFFON et A. LE BARS. *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*. Quimper, 1988, 552 p.



L. Chauris

Quelques modalités des relations brèche-ciment dans le kersanton mis en œuvre dans l'église de Saint-Éloy.

d'un faciès clair, blanchâtre, association qui lui confère un aspect bréchique surprenant. En première approximation, le faciès noirâtre se présente en fragments, de dimensions variées, comme cimentés par le faciès blanchâtre. Dans le détail, les relations entre les deux faciès offrent diverses modalités.

- Le « ciment » forme de minces veinules qui épousent étroitement le contour des fragments dont les morceaux peuvent être – par la pensée – parfaitement rassemblés comme les pièces d'un puzzle ; l'ensemble évoque un remplissage de craquelures.

- Le « ciment » s'élargit ; les fragments ne sont plus jointifs, leurs bordures ont perdu leurs contours initiaux.

- Enfin, le « ciment » offre des dimensions comparables, voire supérieures, à celles des fragments qui, y apparaissant comme

noyés, ne forment plus, çà et là, que de petits éléments ; le passage entre les fragments et le ciment est progressif et la limite entre les deux faciès ne peut être fixée avec précision.

Devant l'impossibilité évidente de prélever des échantillons *in situ* en vue d'une étude au microscope, la composition du « ciment » ne peut être qu'approchée par un examen à la loupe. Le minéral prédominant est un feldspath blanc ; le quartz, gris « gros sel », reste subordonné ; la biotite, noire, est disséminée. Ces minéraux sont infra-millimétriques. La composition est comparable à celles des veinules blanchâtres qui sillonnent localement de nombreux kersantons « classiques ». Dans notre interprétation, le « ciment » de la « brèche » ne serait que l'exaspération du processus amorcé dans ces veinules où ont cristallisé, en sus du feldspath et

de la biotite, quatre minéraux de basse température : quartz, chlorite, épidote et calcite.

Les relations géométriques entre « brèche » et « ciment » d'une part, la composition du « ciment » d'autre part, suggèrent qu'il ne s'agit pas d'une fracturation d'origine tectonique au sens strict, à savoir liée à l'impact de dislocations sur les filons lors des mouvements orogéniques, mais plutôt d'une bréchification du type implosion hydrothermale, sous l'influence d'une brusque augmentation de la pression des fluides de basse température, lors des stades ultimes de la cristallisation de la roche. Selon cette manière de voir, le processus s'étend, progressivement, du remplissage de simples craquelures à la diffusion généralisée des fluides affectant de larges volumes du kersanton dont les reliques s'évanouissent peu à peu dans le « ciment » de néo-formation.

L'église de Saint-Éloy n'est pas le seul édifice à présenter de tels processus. Bien que moins spectaculaires, des faciès comparables ont été notés au Tréhou et à Irvillac où les bâtiments remontent essentiellement au XVII^e siècle.

Dans l'état actuel des recherches, il n'a pas encore été possible de déterminer le site d'extraction du si curieux kersanton de Saint-Éloy. Vu le volume important de ce matériau ici mis en œuvre, il semble logique

de présumer une provenance relativement proximale. Cette manière de voir est également appuyée par le fait que le schiste bleu qui joue ici un rôle essentiel dans les élévations est d'origine locale. Toutefois, cette interprétation pourrait *a priori* être réfutée par la présence du microgranite de Logonna, d'extraction assez distale... Mais le cas de cette pierre ne peut être décisif, ce matériau ayant été employé dans toute la région, souvent à grande distance de la carrière [8].

La mise en œuvre dans l'église de Saint-Éloy d'un remarquable kersanton à faciès bréchique s'avère d'un intérêt particulier pour nos propos où l'Histoire naturelle – en l'occurrence la géologie – interfère avec l'Histoire de l'art – à savoir l'architecture. Le principal intérêt de ce vieil édifice est d'exposer, comme dans un musée en plein air, des modalités d'évolution qui ne sont pas, le plus souvent, développées à ce point ailleurs. Ainsi, une fois de plus, par suite de l'abandon des carrières, les constructions anciennes apparaissent comme des *conservatoires* des pierres à présent délaissées [9]. À ce titre, l'archéologie apporte une aide indéniable à la géologie. ■

Louis CHAURIS est directeur de recherche au CNRS (e.r.)

8. L. CHAURIS. La pierre jaune de Logonna. Le Mausolée, 696, 1994, pp. 76-83.

9. L. CHAURIS. Les monuments : conservatoires des roches aujourd'hui délaissées. *Penn ar Bed*, 173-174, 1999, pp. 85-90.